

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : GENTIL, Dominique

Titre : « Les coopératives nigériennes. Traditions villageoises et modernisation coopérative », *Doctorat de troisième cycle présenté sous la direction de M. H. Desroche, Avant-propos, Introduction et Conclusion, EHESS*, pp. I-VII ; 1-5 et 392-398.

Editeur : EHESS, Paris

Date : 1971

AVANT-PROPOS

Les relations entre praticiens du développement et chercheurs en sciences sociales sont rarement fécondes. Les difficultés de la collaboration s'expliquent. D'un côté, les ethnologues s'efforcent pour la plupart de reconstituer le puzzle des mécanismes sociaux traditionnels avant leur disparition, de l'autre les "développeurs" cherchent à accélérer les mutations. Les uns semblent ruiner le travail des autres ; une sorte d'hostilité congénitale s'instaure qui n'est dépassée que dans des cas particuliers.

Les praticiens ignorent pour la plupart les recherches fondamentales, dont les débats théoriques leur paraissent trop éloignés des réalités. Ils demandent les services des sociologues (ou des anthropologues) lors des enquêtes préalables ou des évaluations. Ces recherches appliquées offrent aux sociologues l'occasion d'administrer un certain nombre de propositions, de recommandations et de critiques. Mais celles-ci sont jugées, à tort ou à raison, comme irréalistes, mal fondées, coupées des contraintes techniques, économiques ou politiques, en un mot irréalisables. Les conclusions de ces rapports sont en général inappliquées, ce qui renforce la méfiance réciproque. Le langage lui-même augmente cette coupure, chaque partie délimitant un champ conceptuel plus ou moins ésotérique.

En schématisant à peine, les chercheurs sont considérés comme des inutiles, tout juste capables d'alimenter les bibliothèques parisiennes de théories où ils s'efforcent d'emprisonner la complexité du terrain ; quant aux praticiens, ce sont des apprentis sorciers, qui iront d'échec en échec tant qu'ils refuseront de connaître ou de faire jouer les ressorts de la société traditionnelle.

.../.

Sans vouloir rentrer dans le débat où les torts sont partagés, le texte qui suit a l'ambition d'intéresser à la fois les chercheurs et les praticiens. Il s'est élaboré progressivement pendant cinq années de travail sur le terrain, au Niger (Octobre 1965-Avril 1970). L'U.N.C.C., Union Nigérienne de Crédit et de Coopération (1), pour mettre en place un système coopératif adapté à la réalité paysanne, avait demandé l'aide d'un assistant technique. Celui-ci suivrait à la base l'implantation des coopératives pour mieux relier les besoins et les propositions des paysans avec les impératifs émanant du niveau national. D'abord chargé de l'expérimentation d'un nouveau modèle coopératif sur les arrondissements de Magaria et de Matameye (jusqu'à Octobre 1967), puis "de la mise en place des structures coopératives dans le Niger-Est"(2) (jusqu'à Février 1969), nous avons pu suivre de près déboires et progrès de l'action tout en conservant une certaine indépendance reconnue par un statut de chargé de mission, directement relié à la capitale.

Le poste de chargé de la coopération comprenait un large éventail d'activités permettant d'avoir une vue globale de l'action :

- mise au point des structures coopératives
- liaison entre ces structures
- établissement des programmes d'information et de formation des coopérateurs
- perfectionnement des fonctionnaires chargés d'encadrer le mouvement coopératif
- évaluation constante des actions entreprises
- réalisation des études préalables aux nouvelles opérations.

Le séjour se termina par une année de responsabilité directe dans un poste hiérarchique. Le nouveau poste de Délégué Départemental de l'U.N.C.C. à Tahoua, en zone cotonnière, ajoutait aux anciennes fonctions les activités de commercialisation, de crédit, de vulgarisation,

.../.

(1) L'U.N.C.C. est l'établissement public responsable de la promotion du mouvement coopératif et du crédit agricole.

(2) Décision 53/P du 25 Octobre 1967 - UNCC.

d'approvisionnement (en moyens de production et en biens de consommation) et de gestion des aménagements hydro-agricoles.

Au cours de ces cinq années, l'action fut inséparable de l'étude et de l'évaluation permanente, celle-ci permettant les ajustements nécessaires et venant s'intégrer dans la méthodologie utilisée. La faille entre pratique et recherche était comblée et l'inconvénient, signalé plus haut, de la non utilisation des résultats obtenus par des sociologues extérieurs à l'action était évité. Cependant le problème ne disparaissait pas, se formulant en des termes différents : un tel type d'évaluation simultanée à l'action présentait-il suffisamment de garanties scientifiques et, la question devient plus grave, n'aboutissait-il pas à calmer simplement le souci d'autojustification conscient ou inconscient ? Les risques demeuraient que seules précautions et méthodes de travail rigoureuses pouvaient tenter de limiter. La consultation et l'examen critique de tous les documents pré-existants s'imposaient.

- Le recueil des statistiques disponibles. C'est un fait reconnu que les statistiques agricoles et particulièrement celles des pays du Tiers-Monde sont difficiles à rassembler, imprécises, voire souvent erronées. Si cela est exact pour les problèmes de production, de rendement, de revenu, les statistiques de commercialisation, de crédit et d'approvisionnement peuvent être de bonne qualité. Comparés aux renseignements démographiques (assez précis puisqu'ils servent au recouvrement de l'impôt) et au nombre de coopérateurs et de mutualistes, ils peuvent fournir un premier noyau assez solide de connaissances.

- Les observations des événements. Nous avons personnellement participé à des centaines de réunions avec les paysans, à des dizaines d'élections de personnel coopératif et à une grande variété de stages. De nombreux rapports étaient à notre disposition (rédigés par l'encadrement nigérien ou, surtout les premières années, par les Volontaires du Peace Corps) qu'il était possible de compléter ou de confronter par des discussions avec les cadres ou les paysans. Assez vite, pour faciliter l'interprétation des données et leur homogénéité, des fiches d'observations furent

.../.

établies, précisant clairement les renseignements notés (nombre de participants, durée de la réunion, nombre d'interventions paysannes, statut social de ceux qui intervenaient, proverbes cités...). Ce matériau, il est vrai, s'avèrait souvent touffu et embrouillé, parfois sciemment teinté d'optimisme ou embelli par la vision d'un cadre soucieux de sa propre réussite ; mais il était riche de détails pris sur le vif. A travers les recoupements, comparaisons, observations directes, les grandes tendances se dessinaient qui, confirmées ou rectifiées, parvenaient à éviter l'écueil des généralisations hâtives. Remarquons au passage que les cadres d'un bas niveau, ne sachant pas analyser ou interpréter, fournissaient un certain nombre de faits bruts très précieux : le scribe peu intelligent est le plus fidèle copiste.

- L'évaluation par les paysans eux-mêmes. Après chaque phase importante de l'action, des réunions se tenaient entre cadres et délégués des paysans pour connaître l'avis des coopérateurs sur la situation actuelle et sur les améliorations qu'ils souhaitaient y apporter. Ces réunions étaient semi-directives, les paysans parlant librement au début, le dialogue s'instaurant ensuite entre cadres et paysans sur un certain nombre de critiques ou de propositions précises. Que ce soit sur l'évaluation du passé ou sur les suggestions pour l'avenir, les discussions duraient autant que nécessaire. Tant que ne s'était pas dégagée une position commune, les pourparlers se poursuivaient. La décision finale représentait donc bien l'opinion des coopérateurs. Les réunions se terminaient par une préparation du retour au village : les Délégués à tour de rôle exposaient les points importants des débats, qu'il faudrait redire et discuter devant les assemblées villageoises. En cas d'oubli ou de mauvaise compréhension de l'un, les autres Délégués complétaient ou rectifiaient le discours. Ces échanges étaient enregistrés au magnétophone, transcrits, traduits et analysés.

L'évaluation par les paysans menait ainsi à une forme d'enquête participation. A travers les textes recueillis, on pouvait saisir comment les Délégués voyaient et vivaient la coopérative et par quels procédés pédagogiques ils l'expliquaient aux simples coopérateurs. Une analyse

.../.

linguistique sommaire à partir du vocabulaire, de la syntaxe, des proverbes permettait de mesurer jusqu'à quel point la nouvelle structure était assimilée et intériorisée par les paysans.

- Questionnaires et fiches de personnalité. La méthode précédente comportait deux inconvénients. Elle était d'une certaine manière trop riche, ne donnant que des renseignements qualitatifs, souvent malaisés à interpréter. D'autre part, ces réunions s'adressaient presque exclusivement à des délégués paysans et n'exprimaient pas l'opinion des simples coopérateurs. Pour connaître le degré d'information et les opinions de ceux-ci, il fut donc nécessaire de recourir à des questionnaires de type classique. Ce furent les cadres qui, après quelques instructions, administrèrent ces questionnaires. Enfin, des fiches de personnalité furent remplies par chaque paysan élu à des postes de responsabilité.

- Etudes sociologiques. Indépendamment des actions de développement, la société haoussa a été étudiée récemment par plusieurs chercheurs appartenant au CNRS; à l'IFAN ou à l'ORSTOM. Notons les travaux de Guy NICOLAS, au Niger depuis 1956, pour les arrondissements de Matameye et Maradi, de Cl. RAYNAUT pour Maradi, de H. RAULIN et N. ECHARD pour ceux de Bouza et Konni. Ces recherches, bien que n'abordant jamais le domaine coopératif, furent des cadres de référence très précieux expliquant comment les différentes structures sociales s'agençaient et dévoilaient le fonctionnement de leur mécanisme.

L'emploi de ces différents moyens d'investigation ne constitue pas une méthodologie particulière, tout au plus permet-il une approche un peu nouvelle conciliant sociologie et action. A côté des recherches fondamentales ou appliquées, des évaluations extérieures, il semble y avoir place pour une évaluation permanente insérée dans l'action et donnant des résultats immédiatement utilisables pour l'adapter, la corriger et la développer. Les auteurs de l'évaluation en sont eux-mêmes les objets en même temps qu'ils sont les meneurs de l'action. Les paysans acceptent et comprennent sans trop de difficultés que les cadres leur posent des questions. Ils ont confiance en eux et savent que leurs opinions peuvent éventuellement modifier certains aspects de la situation présente. Le

.../.

nombre limité de "réponses pour faire plaisir" en témoigne. Des enquêteurs extérieurs se heurteraient à la méfiance des paysans ; ceux-ci ne comprendraient pas pourquoi de telles questions leur sont posées, fourniraient des réponses stéréotypées ou même refuseraient de répondre, à moins de recevoir des cadeaux. Sans retomber dans la caricature de l'ethnologue, croquée par Yambo Ouologuem dans "Le Devoir de violence" (1), il est possible de mettre en doute la valeur scientifique de certains renseignements, proportionnels au montant du cadeau offert. Dans le cas particulier des coopératives, des enquêteurs, connaissant mal le jeu des structures mises en place et le vocabulaire technique employé, auraient des difficultés à transcrire les réponses des paysans aux questions ouvertes. Quant aux évaluations lors des discussions de groupe, elles sont le moment de la prise de conscience par les paysans des difficultés rencontrées, de la généralité des problèmes et des différentes possibilités de solutions.

Pour le cadre, l'évaluation permanente n'est pas que l'occasion de s'initier à quelques techniques nouvelles ; par elle, il confronte sa propre action avec les résultats atteints, sa pédagogie avec la compréhension des paysans, ses projets avec leurs opinions. Si une minorité seulement a retenu la décomposition de la marge de commercialisation, il sait qu'il lui faudra reprendre ses explications et affiner sa formulation pédagogique.

Cette méthode de recherche assez particulière qu'est l'évaluation permanente, tout en approfondissant l'investigation du milieu social et des mécanismes de changement, force en quelque sorte l'action à se corriger elle-même, facilite la prise de conscience des paysans et enrichit la formation des cadres.

L'étude qui suit est le résultat de cette évaluation collective où sont le plus souvent possible comparés les projets des cadres et les

.../.

(1) YAMBO OUOLOGUEM.- Le Devoir de violence, Paris, Seuil, 1968, 208 p.

attitudes et opinions des coopérateurs, sous un double éclairage économique et sociologique. Ce texte est dû en grande partie à la collaboration des coopérateurs et des cadres, des Nigériens et des assistants techniques et tout particulièrement de ma femme, sociologue au Bureau d'Etude et d'Evaluation de la Promotion Humaine, de mon homologue Issoufou Bachard, diplômé du Collège Coopératif de Paris et de Guy Belloncle, responsable de l'équipe IRAM (1) au Niger.

Toutefois, les opinions exprimées par l'auteur sont personnelles et ne correspondent pas nécessairement à la politique de l'Union Nigérienne de Crédit et de Coopération, à celle de l'Institut IRAM et du Gouvernement Nigérien.

Eté 1970.

(1) Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement
49, rue de la Glacière, Paris 13°.

INTRODUCTION

Les échecs assez nombreux des politiques de développement en Afrique et dans le Tiers-Monde conduisent un nombre de plus en plus important de théoriciens et de praticiens à souligner la nécessité de la participation des populations à leur propre développement : l'insuffisance de modèles purement économiques (du type Harrod-Domar par exemple), d'une planification élaborée uniquement par quelques fonctionnaires ou experts depuis la capitale, d'une diffusion de nouvelles techniques imposées par la contrainte ou par un encadrement très dense n'est plus à démontrer. "Qu'il s'agisse de petits investissements humains, d'élaboration et de contrôle de programmes de développement, de campagnes de mobilisation de masse, dans tous ces cas, le succès des projets de développement dépend en grande partie de la participation active et intense des intéressés. Cet accent sur la participation a entraîné le développement de deux courants de pensée : un premier courant porte toute son attention sur la mise au point des techniques les plus appropriées pour susciter et maintenir la participation des populations concernées.... Un second courant de pensée hisse la participation au rang de valeur et considère comme bonne toutes les formes de participation."(1)

Encore faut-il noter que ce terme "participation" est particulièrement ambigu, les uns y voyant une méthode d'intégration à une société ou à un projet décidés au sommet, une politique de relations publiques perfectionnées, les autres réservant ce terme à la possibilité pour la population de prendre des décisions significatives, l'exemple nigérien se rattachant à ce second courant.

.../.

(1) MEISTER (Albert). Participation, Animation et Développement, Anthropos, 1969, 382 p.

Ces diverses tendances débouchent généralement sur la nécessité de la création de coopératives, structures de base ou écoles de la participation. Elles rejoignent bien souvent les recommandations des dirigeants africains. La plupart des pays de l'Afrique francophone ou anglophone ont en effet inscrit la mise en place d'un mouvement coopératif dans leur politique de développement. Les motivations sont diverses selon les pays, mais la majorité des chefs d'Etat considèrent (ou considéraient) la coopérative comme la structure capable de réconcilier les valeurs africaines traditionnelles et les impératifs du développement, maillon indispensable à l'instauration d'un socialisme africain. Les déclarations officielles sont particulièrement nombreuses en la matière (1). Citons par exemple Mamadou Dia "L'Afrique, par sa structure sociale communautaire, a une vocation naturelle pour la coopérative" (2), le Président Senghor "la coopération, instrument du socialisme, s'avère de la sorte un tout cohérent non seulement au niveau horizontal du terroir, mais au niveau vertical de la Nation" (3), plus récemment, le Président Kenneth Kaunda qui souligne la nécessité de "remodeler la société pour profiter de la sagesse et des valeurs de nos ancêtres. C'était une société d'entraide mutuelle dans laquelle on travaillait coopérativement et collectivement, sans perdre l'identité de l'individu au nom duquel le travail est fait" (4). Enfin, au Niger, dans les Perspectives Décennales, le

.../.

(1) Voir par exemple le Colloque de Dakar (Décembre 1962) sur les politiques de développement et les diverses voies africaines vers le socialisme. Présence Africaine, 1963, 440 p.

DESROCHE (Henri). Coopération et Développement. PUF, 1964,

THOMAS. Le Socialisme et l'Afrique. Le Livre Africain, I 1966-207p. II 1966-298p.

(2) DIA (Mamadou). Contribution à l'étude du Mouvement coopératif en Afrique Noire. Présence Africaine, 1958, 62 p., p. 46.

(3) Président L.S. Senghor. Déclaration du premier semestre 1962. Dakar-Matin.

(4) cité par René Dumont. Développement et Socialismes, Paris-Seuil, 1969

Président Diiori Hamani déclare "La coopération... doit s'appuyer autant que possible sur les institutions communautaires traditionnelles". La conférence de Tananarive des chefs d'Etat de l'OCAM en Juin 1966 fait bien la synthèse de ces divers courants : "La Participation doit être acquise par un processus de transformation interne qui sauvegarde les valeurs profondes des sociétés considérées. Une telle politique de participation nécessite la mise en place de structures qui organisent un dialogue constant entre l'Etat et la population". Et la coopérative semble pouvoir devenir la cellule du développement, l'outil privilégié d'une politique de participation, récupérant les valeurs communautaires africaines et organisant sur une base nouvelle la masse paysanne afin de permettre le dialogue recherché entre Etat et population.

Malheureusement, pour le moment, les résultats ne sont pas venus confirmer la théorie ou les intentions politiques. Une enquête déjà ancienne de 1963-1964, organisée conjointement par le BDPA, le Collège Coopératif et l'IFAC (1), mettait en lumière la faiblesse et la fragilité des mouvements coopératifs africains. L'indice de pénétration coopérative (2) ne s'élevait qu'à 1,6 % pour quinze pays francophones alors que l'Europe atteint 15 % ; certains pays comme la Finlande, le Danemark et Israël dépassent 30 %. L'étude par activité montrait la prépondérance des coopératives unifonctionnelles, presque toutes de commercialisation ou plus exactement de groupages de produits. "Le développement coopératif est monopolisé par le type de coopératives de collecte" notait le professeur Desroche (3).

L'évolution récente confirme le diagnostic : le taux de mortalité des coopératives est élevé. Le changement de régime au Mali, la campagne anticoopérative en Tunisie ont souligné les faiblesses de mouvements apparemment bien implantés. Même lorsqu'elles fonctionnent, dans des pays

.../.

(1) BDPA : Bureau pour le Développement de la Production Agricole
IFAC : Institut Français d'Action Coopérative.

(2) indice utilisé par l'enquête et l'Association coopérative internationale. Il est égal à $\frac{\text{Population coopérative} \times 100}{\text{Population totale}}$

.../.

où elles jouissent d'un rôle économique et théorique important, elles n'ont souvent qu'une existence purement formelle suscitant, comme au Sénégal, le mécontentement latent des coopérateurs. Pour ceux-ci "la coopérative, c'est l'affaire du gouvernement. C'est pour mieux ramasser la récolte" (1).

Dans l'ensemble des pays, le mouvement coopératif africain a échoué ou n'a obtenu que des résultats médiocres et limités. Sans vouloir rentrer dans une étude comparée des causes de ces divers échecs, il faut toutefois signaler la grande différence qui sépare les coopératives européennes et africaines, tout au moins à leur naissance. Les coopératives européennes sont issues d'un mouvement spontané, forgeant sa propre organisation, dégageant ses propres leaders. La participation des adhérents résultait d'un acte de volonté individuel. En Afrique, au contraire, la création des coopératives est un acte du gouvernement. Elle nécessite la présence d'un encadrement de type fonctionnaire extérieur au monde paysan ; la participation ne peut être que suscitée ou provoquée.

De par son origine, la coopérative risque de demeurer toujours étrangère aux coopérateurs, mal adaptée, purement formelle et d'être, en plus, un simple instrument d'encadrement de l'Etat. Les politiques agricoles des pays socialistes se sont heurtées aux mêmes difficultés. La participation provoquée est toujours délicate et ambiguë, les méthodes utilisées pour y parvenir pouvant être très différentes. Récemment, A. Meister en a proposé une définition "susciter la participation dans des cadres et pour des activités, au départ non définies par les participants eux-mêmes"(2) et a dressé une typologie en définissant six

.../.

./ (3) DESROCHE (Henri). Colloque sur l'Animation, Septembre 1964, Compte-rendu ronéoté).

(1) cité par la SODEVA. La promotion du coopérateur sénégalais, 1969, 139 p.

(2) MEISTER. op. cit.

approches principales : la vulgarisation, l'action sociale, le Développement communautaire d'amélioration, le Développement communautaire de transformation, l'Animation et l'Agit. Prop. Chacune de ces méthodes est étudiée selon "le type d'intervention", "les accents méthodologiques", "les bases idéologiques", "l'organisation sur le terrain" et "la structuration des interventions". Les comparaisons sont intéressantes, mais, comme toute typologie, elles conduisent souvent à des schématismes ou à des oppositions factices. En outre, il est regrettable qu'elles se fondent parfois sur des données de terrain insuffisantes ou de seconde main. Particulièrement dans le domaine de l'Animation, Meister note lui-même le faible volume d'études qui y est consacré. L'étude du cas nigérien voudrait remédier au moins en partie à cette lacune.

Le Niger en effet présente un double intérêt. C'est un des pays où le gouvernement essaye de pousser l'expérience coopérative le plus loin possible et où les résultats obtenus dans ce domaine sont les moins négatifs, les plus optimistes, parlant même de réussite. Ces succès, timides mais prometteurs, sont d'autre part étroitement liés à la méthode utilisée, l'animation.

L'analyse des problèmes nigériens doit fournir des éléments de réponse à deux interrogations plus générales et étroitement liées : les coopératives peuvent-elles devenir ces outils efficaces de développement que décrivent les déclarations officielles ? L'animation est-elle une des méthodes les plus satisfaisantes de la participation provoquée pour susciter et consolider ces structures ?

Après avoir décrit rapidement l'économie et la société, et la coupure qui sépare, comme dans beaucoup de pays du Tiers-Monde, les paysans des fonctionnaires, nous étudierons l'originalité de la méthodologie utilisée sur les coopératives de commercialisation de deux arrondissements, Magaria et Matameye. En généralisant à d'autres formes coopératives et à l'ensemble du pays haoussa, nous essaierons de définir les caractéristiques du modèle coopératif nigérien, ses possibilités d'extension et ses limites.

C O N C L U S I O N

c

La description du modèle coopératif nigérien s'est surtout voulue comme une contribution à une recherche générale sur les méthodes de développement. Elle ne peut se terminer par des conclusions définitives, par un éventuel constat de succès ou d'échec ni par des recommandations générales visant à définir un modèle de développement exportable. L'expérience coopérative nigérienne est trop récente (quatre ans), l'auteur y a été trop mêlé pour ne pas toujours garder, sans doute, malgré ses efforts, une parfaite objectivité scientifique. Mais probablement des critères objectifs de jugement lui ont fait défaut. En l'absence d'une hypothétique théorie du sous-développement et du développement permettant de situer les diverses voies suivies, il fut nécessaire de recourir à des comparaisons empiriques entre les diverses approches et, en ce qui concerne l'animation elle-même, de mettre en rapport les résultats obtenus avec les possibilités d'évolution et les objectifs généraux poursuivis.

Les coopératives nigériennes s'inscrivent dans un contexte général de domination nationale et internationale sur une paysannerie diversifiée en évolution rapide. Dans un tel cadre, les appareils de développement sont une tendance naturelle à imposer des modèles extérieurs, techniques ou sociaux, à des masses paysannes jugées inférieures et enfermées dans les limites étroites d'une société dite traditionnelle. L'imposition peut se révéler plus ou moins autoritaire, s'accompagner d'un effort important de formation, être soutenue par une entière bonne conscience ; sous les diverses versions, les caractères essentiels demeurent. Quels que soient les premiers résultats parfois encourageants, les techniques ou les organisations importées se heurtent très rapidement à la force d'inertie, à la résistance passive des paysans. Le mythe de la prise en charge progressive par les intéressés des nouvelles structures ne se vérifie pas. Comme le souligne J. DuVignaud "le Changement ne peut être que verbal dans les pays où n'existe aucun milieu technique

homogène et dans lesquels le "développement" résulte de l'action d'une élite (ou d'une classe dirigeante), plus ou moins égoïste, plus ou moins militante. Seuls, le village et les bourgades constituent les matrices éventuelles d'un changement sans doute faible et lent mais qui peut devenir plus radical que celui dont on affirme l'évidence sans esquisser les réalisations concrètes. Mais la reconversion des attitudes politiques et économiques qu'entraînerait cette constatation sociologique est probablement insoutenable pour les dirigeants actuels de la plupart des pays du "tiers-monde", autant qu'elle s'avère impensable pour de jeunes cadres, effrayés par l'idée de s'enraciner fut-ce pour quelques mois dans des cellules rurales au lieu de profiter des avantages des villes modélées plus ou moins bien sur l'Occident" (1) .

Devant de tels échecs, dont les exemples abondent dans tous les pays d'Afrique noire francophone, certains gouvernements, ~~comme~~ **comme** celui du Niger ont ~~tenté~~ cette reconversion et recherchent une solution dans la métamorphose radicale des rapports entre fonctionnaires et paysans. Le nouveau système coopératif, un des maillons essentiels de la politique générale de participation définie par le Président Diouri Hamani, permet aux paysans d'élaborer eux-mêmes leur organisation en collaboration avec l'encadrement, d'y exercer des responsabilités, de la modifier quand ils le jugent utile.

Les coopératives ainsi conçues réussissent à résoudre plus efficacement que les autres méthodes, les problèmes de commercialisation, de crédit, de vulgarisation, de traitements antiparasitaires, de gestion des stocks de semences, d'aménagements hydroagricoles, d'alphabétisation... Ces résultats sont par ailleurs obtenus à un moindre coût, grâce au relai de l'autoencadrement. Devenues partiellement leurs propres affaires, les coopératives donnent satisfaction aux paysans. 90 % des coopérateurs de Magaria-Matameye estiment que "le nouveau système marche bien". Et cette acceptation ne semble pas de façade puisque la même année 75 % des coopérateurs de la

(1) DUVIGNAUD (J) Chebika. Paris. Gallimard. 1968. 360 p.

Maggia déclinent préférer les modes anciens de commercialisation. Dans les deux cas, les paysans ont donc pu s'exprimer librement. Toutefois ces succès ne sont possibles que si l'esprit de la méthode (la recherche de la participation maximale des paysans) n'est pas trahi, en cours de réalisation, par des répétitions faciles. Il est tentant en effet, de reproduire mécaniquement dans d'autres régions (cas des échecs de Douchi et des premières commercialisations cotonnières) un système qui a fait ses preuves. Or celui-ci ne réussit que dans la mesure où il se modèle sans cesse selon les particularités locales.

Peut-être encore plus que par leurs résultats économiques, les coopératives sont précieuses dans leur contribution au changement social et à la restructuration de la société. Les paysans entrent dans un monde qui leur devient progressivement compréhensible et moins hostile, sur lequel ils peuvent agir, ils prennent ainsi confiance en eux-mêmes. Les assemblées villageoises reprennent vie, les relations intervillageoises se renforcent. L'ensemble de la société se sent concerné par les nouvelles structures et accepte plus facilement ce changement collectif. Des types de solidarité différentes apparaissent. Des leaders nouveaux émergent, les anciens doivent, pour être confirmés, faire preuve de leur capacité d'adaptation. Les jeunes peuvent accéder malgré leur âge aux responsabilités. Seules les femmes continuent de vivre dans un univers parallèle, qui semble de plus en plus hostile à l'univers masculin.

Les villageois ayant ainsi pris l'habitude et le goût de s'organiser pour répondre à des problèmes concrets, pourront élargir leur domaine d'activité. Les coopératives sont alors susceptibles de devenir les matrices de structures diverses, comme la commune, le syndicat, l'échelon de planification régionale, voire des organisations politiques.

De même, le problème des rapports entre "communautés traditionnelles" et "coopératives modernes" s'éclaire d'un reflet nouveau puisque ce sont les paysans qui, de l'intérieur, assurent les transformations. Comme le notait le ministre de l'économie rurale Maida Mamadou : "Il n'y a guère que les hommes issus du milieu rural, qui soient aptes à entraîner leur collectivité dans le processus de changement et de l'adaptation et qui soient capables de faire le point entre les valeurs de cette collectivité et les apports techniques venant de l'extérieur" Le maintien d'une "authenticité" soulignée par Berque dans le cas maghrébin est aussi recherché au Niger mais toutes ces potentialités ne s'incarnent que lentement dans la réalité à cause de la faiblesse des hypothèses techniques, économiques et politiques qui soutendent la création de coopératives. L'absence de méthodes appropriées de vulgarisation, d'un Plan de développement connu de tous, redéfinissant les grands courants d'échange extérieur, le manque d'une option politique claire du Parti en faveur de la participation des paysans aux décisions, demeurent des obstacles majeurs. Les méthodes d'animation cherchent à créer des rapports nouveaux entre l'encadrement entendu au sens large et la population, mais les groupes dominants ne tolèrent l'organisation et la formation paysannes que dans des limites bien circonscrites. La contradiction s'instaure : le progrès technique et économique est obtenu grâce à cette formation et cette organisation de la population paysanne qui devient un partenaire qu'on ne peut plus négliger alors que nombre de gouvernements souhaiteraient l'efficacité seule abstraite des conséquences politiques.

Le mouvement coopératif nigérien est actuellement à la croisée des chemins. Il a fait preuve de sa force, il a laissé poindre de multiples possibilités. Mais il demeure encore fragile et limité.

Plusieurs évolutions sont possibles. Soit le gouvernement nigérien poursuit intégralement sa politique en en assume toutes les conséquences. Le système coopératif est prédominant dans les rouages essentiels de l'économie et devient un puissant mouvement de masse, qui se ramifie dans de multiples directions (communes, syndicats, planification). L'ensemble des rapports sociaux est alors transformé. Soit sous la pression des couches dominantes, il freine le mouvement, le canalise sous des prétextes divers d'impératifs techniques, d'uniformisation, de statut juridique... et l'utilise simplement pour faire accepter par les paysans sa propre politique. A l'extrême, il peut décider sa suppression. Même si cette deuxième solution devrait être adoptée, l'expérience n'aurait pas cependant été négative : ces résultats devraient alors être jugés à plus long terme. En effet, grâce aux coopératives, les paysans ont pu apprécier concrètement un nouveau style de rapport avec l'administration et faire l'apprentissage d'un nouveau type d'organisation sociale. Sans être encore un fait irréversible, les coopératives demeurent une des meilleures formations politiques de la population rurale. Leur suppression, sans entraîner de troubles graves, ferait éclater aux yeux des paysans, la divergence d'intérêt entre les couches dirigeantes et leurs propres intérêts. A une échelle plus réduite, les oppositions des commerçants, de l'administration, du parti, de la chefferie, lors du lancement du nouveau système à Magaria avaient renforcé l'attachement des paysans aux coopératives. Des attaques plus vives contre elles voire leur liquidation, pourraient contribuer à la création d'une opposition plus ou moins organisée dans les campagnes, sur laquelle pourrait s'appuyer à terme les partisans d'un nouveau régime.

L'étendue du champ du possible nous ramène à la méthode elle-même.

L'animation comme la participation reste ambiguë. Selon les cas, elle se réduit à une forme subtile de relations publiques, d'intégration, de manipulation ou bien elle devient un moyen réel pour les paysans de décider des problèmes qui les concernent.

Une dernière interrogation subsiste. L'animation est une méthode de participation provoquée où l'initiative appartient encore à l'encadrement. Mais elle cherche, à partir des problèmes techniques et économiques à libérer les dynamismes de la société "traditionnelle" pour que les paysans puissent eux-mêmes réaliser leur adaptation et réorganiser librement leur société. La participation provoquée devrait devenir une participation autoentretenu et déboucher sur l'autogestion. Il n'est pas certain que la méthode elle-même, laissant sans doute une trop large place à l'encadrement et le contexte général de domination économique, culturel et politique permettent cette évolution.

Eté 1970